

Association pour la Formation post-universitaire en Psychomotricité



STAGES 2015

**Institut de Formation de Psychomotricité
Faculté de médecine Pierre et Marie Curie
91, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS**

**E-mail: secretariat@afpup.com
Téléphone : 06 62 21 17 54
Site : www.chups.jussieu.fr**

L'équipe de l'Association pour la Formation Post-Universitaire en Psychomotricité a le plaisir de vous annoncer ses **sessions de formation** de l'année **2015**.

Ces formations, généralement réparties sur une année en plusieurs séquences et plusieurs niveaux, ont pour objectif principal d'amener chaque professionnel à élargir sa sensibilité personnelle et à acquérir une compétence approfondie.

Les sessions permettent d'obtenir **une maîtrise technique directement réutilisable** dans le cadre du travail.

Toutes les sessions sont abordées **par la pratique et la clinique**, puis réfléchies et reprises sur le plan théorique.

Elles sont élaborées et conduites par des praticiens reconnus pour leur compétence et leur savoir.

Elles s'adressent essentiellement aux Psychomotriciens mais peuvent être ouvertes à d'autres praticiens de la santé mentale.

La majorité des stages seront reconduits en **2016**. Les dates seront sensiblement les mêmes et vous seront communiquées ultérieurement.

A votre demande nous pouvons organiser nos formations **au sein de votre institution**.

Nous vous invitons à nous communiquer **vos coordonnées** afin de recevoir les prochaines brochures.

Nos tarifs se veulent raisonnables afin de permettre l'accessibilité à nos formations au plus grand nombre. Les adhérents de l'**A.F.P.U.P.** à jour de leur cotisation, les jeunes diplômés (trois premières années) et les chômeurs bénéficient d'un tarif préférentiel (hors financement par l'employeur).

Président : Professeur M. BASQUIN



SOMMAIRE



PAGES	FORMATIONS PROPOSÉES
4	LA RELAXATION THÉRAPEUTIQUE® CHEZ L'ENFANT ET CHEZ L'ADULTE (Méthode J. BERGÈS)
5	RELAXATION ET ENVELOPPES PSYCHIQUES
6	SENSIBILISATION À LA RELAXATION PSYCHANALYTIQUE - MÉTHODE SAPIA
7	EUTONIE
8	STRUCTURATION PSYCHOCORPORELLE ET DANSE THÉRAPIE
9	DIALOGUE CORPOREL ET DANSE-THÉRAPIE / STAGE DE BASE
10	MIMOTHÉRAPIE : L'Art du Mime adapté à la Psychomotricité
11	LES FONDEMENTS CORPORELS DE LA THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE : Conscience Corporelle, Axe et Mouvement
12	« CORPS, ESPACE, TEMPS » D'après la méthode de Laura Sheleen
13	JEU DRAMATIQUE : L'IMPROVISATION THÉÂTRALE COMME MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE
14	TOUCHER THÉRAPEUTIQUE ET PSYCHOMOTRICITÉ
15	FORMATION AU DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS
16	GRAPHOMOTRICITÉ ET GRAPHOTHÉRAPIE - MÉTHODE SENSITIVO PERCEPTIVE
17	L'ÉVALUATION PSYCHOMOTRICE AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES
18	TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT : ASPECTS PSYCHOMOTEURS
19	MALTRAITANCE ET VIOLENCE CHEZ L'ENFANT : ASPECTS PSYCHO-DYNAMIQUES ET PSYCHOMOTEURS
20	PSYCHIATRIE ADULTE ET PSYCHOMOTRICITÉ
21	PSYCHOMOTRICITÉ ET GÉRIATRIE
22	FORMATION À L'EXAMEN GÉRONTO PSYCHOMOTEUR - EGP
23	ANALYSE DES PRATIQUES PSYCHOMOTRICES
25	THÉRAPIE AVEC LE CHEVAL
26	PARUTIONS RÉCENTES
27	MODALITÉS D'INSCRIPTION
28	BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
29	CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
30	RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.F.P.U.P.

FORMATRICES

Madame **Marika BERGES-BOUNES**, Psychologue à l'Hôpital Sainte Anne. Tel : 06 86 90 14 68

Madame **Christine BONNET**, psychomotricienne, thérapeute et formatrice en Relaxation Thérapeutique Bergès.
Tel : 01 48 93 30 26

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Praticiens de la santé (Médecins, Psychologues, Psychomotriciens, Orthophonistes, etc) ayant une pratique clinique auprès des patients.

OBJECTIFS

La relaxation thérapeutique est une technique originale qui allie une concentration mentale à une décontraction musculaire en présence du thérapeute qui touche et nomme. Elle vise, à travers les modifications toniques et neurophysiologiques qu'elle entraîne, à constituer des afférences nouvelles à l'image du corps et du schéma corporel ; à permettre que s'établisse entre le patient et le thérapeute un type de relation qui rende possible l'entrecroisement des données de l'éprouvé tonique et ses variations lors du toucher, entrecroisement qui relance l'activité imaginaire liée à la représentation corporelle. La nomination des différents segments et lieux du corps par le thérapeute, vient ancrer ces processus dans le symbolique.

CONTENU DE LA FORMATION

Les séances seront faites de **deux temps** :

- l'un de travail théorique sur les différentes méthodes de relaxation, la progression de la cure et ses difficultés, les éléments dynamiques en jeu, des études de cas (27h).
- l'autre qui sera la séance proprement dite, précédée d'un temps de parole autour de l'expérience de chacun (18h). L'objectif consistant à expérimenter cette technique segmentaire et progressive sur soi-même.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Références bibliographiques, enseignement théorique, présentation de cas cliniques, expérience personnelle du déroulement de la cure.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 45h sera dispensée pour un groupe de maximum 12 personnes :

1ère modalité : 4 week-ends et un samedi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les 24 et 25 janvier, 7 et 8 février et les 7, 8, 21, 22 et 28 mars 2015.

2ème modalité : À partir de novembre 2014, sur 11 lundis matin de 9h à 13h. Les 3 et 17 novembre, 1 et 15 décembre 2014, 12 et 26 janvier, 9 février, 2, 16 et 30 mars et 13 avril 2015.

Nota Bene : Les dates sont fixées en fonction du calendrier scolaire par zone pour permettre aux stagiaires de province de suivre le cursus. D'une année sur l'autre, la formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU : PARIS

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1215€ TTC
- Prise en charge individuelle : 725€ TTC (200€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 590€ TTC (160€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

BIBLIOGRAPHIE

- *La relaxation thérapeutique chez l'enfant – Corps, Langage, Sujet – Méthode Jean Bergès*, BERGES BOUNES M., BONNET CH., GINOUX G., PECARELO A.-M., SIRONNEAU-BERNARDEAU C. Masson, 2008.
- *La relaxation : son approche psychanalytique*, M. SAPIR et coll., Dunod, 1975.
- *Le Training autogène*, J.M. SCHULTZ, P.U.F., 1968.

Site des professionnels : arteaberges.free.fr

FORMATEUR

Monsieur **Marc GUIOSE**, Psychomotricien, Psychologue clinicien, Psychothérapeute d'orientation psychanalytique. Pratique du toucher thérapeutique à travers le massage, les packs, la relaxation et la danse. Expérience avec des patients en psychiatrie adulte et maladie grave somatique (cancérologie, soins palliatifs). Tel : 06 11 71 22 59

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, Psychologues, Orthophonistes, Médecins, praticiens de santé mentale.

OBJECTIFS

Pratique de la relaxation sous forme verbale et par le toucher - mobilisation. Orientation des techniques pour faire écho aux enveloppes psychiques.

Travail théorique sur les textes essentiels qui abordent les concepts de schéma corporel, image du corps et enveloppes psychiques.

CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en relaxation s'inscrit dans des techniques tant neuro-musculaires que suggestives. Allant des techniques de références Schultz et Jacobson, à des techniques d'hypno-relaxation par visualisation proche de la Sophrologie ou du rêve éveillé, mais aussi de Relaxation par le toucher mobilisation inspirées de Wintrebert mais tirant son support technique de la Relaxation coréenne, de l'Eutonnie et de techniques de relaxinésie en générale.

La pratique de la relaxation est entrecoupée par un enseignement (ou révision) approfondi d'auteurs majeurs qui ont élaboré les concepts de schéma corporel, d'image du corps et sur les enveloppes psychiques :

- Schéma corporel et image du corps (H. Wallon, P. Schilder, F. Dolto) ;
- Le Moi-peau (Anzieu D.) ;
- Les enveloppes psychiques vues par les auteurs anglosaxons (Esther Bick) et repris par Houzel D. ;
- Érogénèse Contenante (P. Prayez) ;
- La fonction contenante et identification intra-corporelle (G. Haag).

RYTHME DE LA FORMATION

L'enseignement est théorique et pratique. 60% de théorie et 40 % de pratique.

Un ou deux temps, selon le rythme du groupe, de relaxation par jour, puis expression libre du ressenti, lien avec la thématique des enveloppes psychiques et ouverture sur la clinique. Le reste du temps est consacré à l'étude théorique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Utiliser différentes méthodes de relaxation adaptées aux enveloppes psychiques.
- Adapter les techniques de relaxation selon une conceptualisation psychosomatique au sens large.
- Appliquer le concept d'enveloppe psychique au développement de l'appareil psychique et aux manifestations psychopathologiques en lien avec le processus thérapeutique en relaxation.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Textes de référence sur les enveloppes psychiques, références bibliographiques, documents audio et vidéo sur les relaxations pratiquées. La formation se passera dans une salle adaptée avec le matériel nécessaire pour une bonne pratique de la relaxation. Apporter une clef USB afin d'emporter le cours et les enregistrements des relaxations. Apporter une tenue souple et confortable, une grande serviette.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 35h se déroule sur 5 jours consécutifs (9h à 17h). Groupe restreint à 10 participants.

En 2015 : du 1er au 5 juin 2015.

En 2016 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU

Cabinet de consultation en psychomotricité et psychothérapie.
7 rue de l'Avenir 93800 Epinay - sur - Seine (situé face à la gare Epinay Villetaneuse à 10 minutes depuis la Gare du Nord de Paris). Possibilité de logement simple à prix très modéré (voir avec le formateur).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC
- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (140€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

SENSIBILISATION À LA RELAXATION PSYCHANALYTIQUE MÉTHODE SAPIR



FORMATRICES

Madame **Agnès MOLARD**, Psychomotricienne, psychanalyste, membre et formatrice à l'AREPS, cabinet libéral.
Tel : 01 46 37 23 81

Madame **Catherine POTEL**, Psychomotricienne, psychanalyste, membre et formatrice à l'AREPS, cabinet libéral.
Tel : 01 43 50 74 03

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de la santé mentale.

MÉTHODE

La relaxation psychanalytique méthode Sapir est une psychothérapie psychanalytique à médiation corporelle qui propose à partir d'une mise à l'écoute du corps, une remise en mouvement du processus de liaison somato-psychique.

Cette relaxation s'adresse à des patients adolescents ou adultes. Elle se pratique en individuel ou en groupe.

Dans cette approche, la détente n'est pas le seul objectif. Le patient est invité à associer librement après le temps de relaxation. La verbalisation fait partie intégrante du processus thérapeutique. Elle naît des éprouvés corporels soutenus par les inductions verbales et le toucher du thérapeute et va permettre au patient de relier ses expériences corporelles et émotionnelles vécues dans le temps de la séance à des éléments de son histoire personnelle.

La formation s'adresse à tout soignant qui utilise le travail corporel comme outil thérapeutique. Elle a pour but de permettre au soignant de mieux appréhender la qualité de son accompagnement thérapeutique, dans une prise de conscience de son engagement psycho corporel.

Elle complète un cursus psychanalytique personnel pour celui qui s'intéresse au corps et aux symbolisations primitives qui transitent par le corps.

OBJECTIFS

Proposer aux soignants une approche personnelle pratique de la relaxation psychanalytique en quelques séances.

Apporter une réflexion théorique sur l'intérêt et la spécificité de cette médiation.

Cette sensibilisation peut conduire à une future démarche de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Présentation et historique de la méthode élaborée par Michel Sapir et ses collaborateurs.

Expérience pratique de relaxation en groupe avec verbalisation des vécus des participants.

Réflexion autour des questions théorico-cliniques soulevées par les participants suite à leur expérience pratique.

Lien entre le vécu des participants et leur pratique de soins.

Eventuels débouchés de cette sensibilisation vers un cursus de formation AREPS.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Séances pratiques, échanges verbaux, apports théoriques et références bibliographiques.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 8 heures (9h-18h) aura lieu le 20 juin 2015. Maximum 10 personnes.

LIEU : Paris XIIIème

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 220€ TTC

- Prise en charge individuelle : 180€ TTC (35€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 150€ TTC (30€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATRICE

Madame **Marie-Éudes CALET MEMERY**, Psychomotricienne, Psychothérapeute, Eutoniste et Graphothérapeute.

25 années d'expérience clinique et de formation.

L'eutonie cherche à développer la capacité à percevoir le tonus d'autrui, élément essentiel de la relation à l'autre. Être capable de modifier son tonus permet de mieux traiter les autres, de communiquer avec des gestes adaptés à leurs besoins.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Ce module s'adresse aux psychomotriciens et aux professionnels engagés dans un travail corporel qui souhaitent acquérir une technique enrichissant et renouvelant leur pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Éprouver les répercussions physiques et psychiques de l'eutonie ;
- Acquérir des éléments techniques utilisables dans la pratique professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Nous pratiquons en alternance de la technique (toucher, espace, repoussé, utilisations des objets) et un travail d'analyse et de réflexion de la pratique.

La méthode modifie la qualité du geste lorsqu'il se fait dans le toucher et le contact, le prolongement, les repoussés notions spécifiques à l'eutonie.

Cela apporte un mieux-être corporel qui permet de récupérer la fluidité de nos mouvements, et de percevoir la communication non verbale s'appuyant sur une lecture des gestes, l'observation des émotions vécues par nos patients.

Ces applications sont particulièrement intéressantes pour :

- les enfants suivis en psychomotricité, problèmes de concentration, attention, coordinations, écriture... ;

- les adultes qui souffrent de problématiques globales de l'image du corps ; stress, traumatisme, addictions... ou plus spécifiques : lombalgies, douleurs cervicales, douleurs diffuses...

COMPETENCES ACQUISES

Être capable de repérer les besoins du patient.

Adapter la technique aux pathologies rencontrées dans son domaine professionnel.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Références bibliographiques, balles de tennis, bambous, pâte à modeler.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 30h sera dispensée sur 5 dimanches de 9h à 16h pour un groupe de maximum 6 stagiaires.

En 2015 :

- **1ère session** : Les 15 et 29 mars, 31 mai, 14 et 28 juin 2015.
- **2ème session** : 5 dimanches répartis de septembre à décembre 2015 (les dates seront fixées courant avril).

En 2016 : Ce stage sera reconduit selon les mêmes modalités.

LIEU : Paris XIVème

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 810 € TTC
 - Prise en charge individuelle : 550€ TTC (150€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 425€ TTC (110€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

DANSE THÉRAPIE ET STRUCTURATION PSYCHOCORPORELLE



Session 1 : Poids, Tonicité

Session 2 : Spatialité, Temporalité

FORMATEURS

Monsieur **Benoît LESAGÉ** (Besançon) : Docteur en Sciences Humaines, médecin, danseur, danse-thérapeute, chargé de cours au cursus de psychomotricité de Paris VI-Salpêtrière, Maître de conférences. Fondateur et directeur d'IRPECOR. Auteur de *La Danse dans le Processus Thérapeutique* (Ed Erès 2006) et de *Jalons pour une pratique psychocorporelle / Structure, Etayage, Mouvement et Relation* (Ed Erès 2012).

Madame **Angela LOUREIRO** : Danseuse chorégraphe, diplômée du Laban/Bartenieff Institute of Movement Studies de New-York, du Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris en Cinétopographie Laban. Auteur de *A. Loureiro, Effort : l'alternance dynamique, Ressouvenances*, 2013. Co-auteur, avec Jacqueline Challet-Haas, de *Les Fondamentaux de Bartenieff, une approche par la notation Laban* (Ed. Ressouvenances, 2008). Diplômée également en Histoire, elle est co-auteur du livre *Danação da Norma, une histoire de la constitution de la psychiatrie et de la médecine sociale au Brésil* (Ed. Graal, 1977).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engageant une médiation corporelle. Sont particulièrement concernés les psychomotriciens, éducateurs, infirmiers et autres paramédicaux qui souhaitent mettre en place des groupes de Danse-Thérapie ou de travail corporel en institution. Enseignants en danse ou techniques de mouvement et danseurs ou artistes qui souhaitent travailler en milieu institutionnel dans une visée thérapeutique ou psychopédagogique.

OBJECTIFS

Qu'il s'agisse de relation d'aide à médiation corporelle ou d'enseignement d'une pratique corporelle sportive ou artistique, la question de la construction du corps est centrale. Or, le corps se construit par l'expérience de ses propres limites, de sa prise d'appui pour s'ériger et marcher, de sa conquête de l'espace environnant pour s'orienter et entrer en relation, de sa modulation tonique, fondamentale pour l'expressivité et la relation. L'identité, la relation, la pensée et le langage s'enracinent dans le corps, ce qui conduit à parler de structuration psychocorporelle. Ce cycle approche de manière systématique et par l'expérience ces thèmes essentiels :

Session I – Poids, Tonicité :

- les liens entre tonicité, appui, et dynamique de la verticalisation, qui conduit à évoquer précisément le développement de l'enfant ;
- importance de la modulation tonique dans une première différenciation spatiale et temporelle ;
- l'engagement du poids du corps dans le geste, son rôle dans l'expressivité et la qualité de la présence.

Session II – Spatialité, temporalité :

- spatialité : construction de l'espace personnel, qui pose les questions des limites, de la différenciation dedans/dehors et de la construction d'un espace de trajets et de rencontre ;
- l'axialité et la structuration de l'espace, basées sur l'intégration des directions, des plans, des niveaux et de la tridimensionnalité
- Temporalité : temps cyclique, temps linéaire, phrasé ;
- la construction d'un schéma corporel d'engagement spatio-temporel, préliminaire à la construction psychique : différenciation, individuation, rencontre, structures de pensée.

CONTENU ET METHODOLOGIE DE LA FORMATION

Session I – Poids, Tonicité :

- Modulation tonique et posturale, par un travail de contact et de mouvement ;
- Limites, différenciation et circulation dedans/dehors : émergence de l'espace individuel (kinesphère) ;
- Les appuis et le poids dans le processus de verticalisation ;
- Tonicité, poids et expressivité ;
- Liens théorico-cliniques (un temps y est consacré chaque jour).

Session II – Spatialité, temporalité :

- Axialité et espace : axes, plans, niveaux et directions ;
- Exploration des qualités de mouvement : expérimentation, lecture du corps en mouvement, outils de travail pour travailler et préciser les dynamiques du geste ;
- Travail du phrasé, rythme du mouvement ;
- Liens théorico-cliniques (un temps y est consacré chaque jour).

COMPÉTENCES ACQUISES

Savoir évaluer un niveau de développement psychocorporel et entrer dans une lecture psychodynamique du geste pour élaborer et mettre en œuvre des propositions de travail, tant au niveau individuel que groupal.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Alternance d'expériences individuelles et groupales, et d'apports théoriques. Documents écrits et vidéos. Travail corporel en début de journée. Liens théorico-cliniques au décours du travail corporel (exposés, vidéos cliniques).

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires se fait au cours du travail. Un bilan approfondi est proposé en fin de stage, accompagné d'un questionnaire, pour leur permettre de dégager les acquis et envisager leurs applications cliniques. Un suivi de stage est proposé sous forme d'échanges de courriels.

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation se déroule en 2 sessions de 35h soit 70h de formation au total.

Session 1 (Poids, Tonicité) : du 16 au 20 février 2015

Session 2 (Spatialité, Temporalité) : du 20 au 24 avril 2015

Les deux sessions sont dissociables.

LIEU

Studio des Hériveaux - 43, rue des Hériveaux à Lyon.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 750€/session, 1400€ pour les 2.
- Prise en charge individuelle : 375€/session, 700€ pour les 2.

DIALOGUE CORPOREL ET DANSE-THÉRAPIE STAGE DE BASE

Association pour la
Formation Post-Universitaire
en Psychomotricité

Afpup

FORMATEURS

Monsieur **Benoît LESAGE** (Besançon) : Docteur en Sciences Humaines, médecin, danseur, danse-thérapeute, chargé de cours au cursus de psychomotricité de Paris VI-Salpêtrière, Maître de conférences. Fondateur et directeur d'IRPECOR. Auteur de *La Danse dans le Processus Thérapeutique* (Éd Érès 2006) et de *Jalons pour une pratique psychocorporelle / Structure, Étayage, Mouvement et Relation* (Éd Érès 2012).

Madame **Caroline KHAN** (Bruxelles) : Psychologue-clinicienne, formée en Danse-Thérapie. Maître Assistante à la haute école Léonard de Vinci (Bruxelles), intervenante dans diverses institutions.

Madame **Estela UNDURAGA** (Bruxelles) : Danseuse (diplômée de la FED / Université de Louvain la Neuve), formée aux percussions argentines (bombo, zapateo, bolas) et à l'école internationale de théâtre de Lassaad. Formée en Danse-Thérapie (IRPECOR).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engageant une médiation corporelle. Sont particulièrement concernés les psychomotriciens, éducateurs, infirmiers et autres paramédicaux qui souhaitent mettre en place des groupes de Danse-Thérapie ou de travail corporel en institution. Enseignants en danse ou techniques de mouvement et danseurs ou artistes qui souhaitent travailler en milieu institutionnel dans une visée thérapeutique ou psychopédagogique.

OBJECTIFS

Le dialogue corporel est parfois notre seul outil de relation et de compréhension de nos partenaires, surtout s'ils sont lourdement handicapés. Pour aller au delà d'une «activité d'animation corporelle», il est nécessaire de comprendre les structures du corps, l'organisation du tonus, de la posture et du mouvement. Les grands chapitres de la Structuration Psychocorporelle sont posés : poids, appuis et verticalisation, dedans/dehors, flux de mouvement et de posture, axialité, construction du geste, symbolisation. Avec le rythme et l'utilisation de la voix, la danse apparaît comme un support à la relation d'aide, en amenant une dynamique ludique, une communication de groupe et un cadre d'expression symbolique.

Ce stage est une exploration pratique, appuyée par des documents écrits et vidéo. Il implique un engagement corporel et vise à fournir aux professionnels des critères de lecture et d'évaluation, et à enrichir leur pratique spécifique en construisant des projets psychocorporels individualisés.

CONTENU ET METHODOLOGIE DE LA FORMATION

Corporéité et structure : étayage psychique.

Le corps anatomique, fonctionnel, et les fonctions psychiques qu'il supporte ; développement postural et tonique

- Structuration Psychocorporelle : Intégration tonique, posturale et motrice ; pièges et règles du toucher ;
- Danse-thérapie, mouvoir et émouvoir le partenaire : gérer la relation à travers le rythme, structurer l'espace et le temps ; symbolisation ; mouvement et expressivité ; dynamique du groupe en danse-thérapie.

Chaque proposition est explorée par les stagiaires, guidés par l'animateur (séance de travail corporel). Elle est ensuite commentée, théorisée et reliée à la pratique professionnelle. Ce temps de parole est aussi l'occasion pour le stagiaire de poser des questions.

Benoît Lesage anime la première partie de la session I et la seconde partie de la session II. Il aborde les principes de la Structuration Psychocorporelle ainsi que des dispositifs d'expression en groupe. **Caroline Kahn** accompagnée par **Estela Undurraga** anime les autres journées et utilise essentiellement l'expression primitive, technique d'expression dansée accompagnée par les percussions, mettant en jeu la voix.

COMPÉTENCES ACQUISES

Évaluer le niveau de développement psychocorporel d'un patient et proposer des situations concrètes pour aborder les différents items. Savoir guider un travail de groupe en évaluant les dynamiques en jeu. Maîtriser suffisamment le rythme pour faire fonctionner un groupe.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

L'expérience est le pilier de notre pédagogie, articulée immédiatement avec la théorie et menant directement à des liens dans la pratique professionnelle. Des documents vidéo cliniques, documents pédagogiques (notes et textes spécifiques au stage ou/et d'articles publiés par les formateurs). Des articles de référence et des livres spécialisés sont le plus souvent consultables sur place. Une bibliographie de référence est fournie au cours du stage et des documents plus spécifiques au thème du stage sont fournis.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation des stagiaires se fait au cours du travail. Un bilan approfondi est proposé en fin de stage, accompagné d'un questionnaire, pour leur permettre de dégager les acquis et envisager leurs applications cliniques. Un suivi de stage est proposé sous forme d'échanges de courriels.

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation se déroule en 2 sessions de 32h soit 64h de formation au total. Les deux sessions sont indissociables.

Session 1 : du 13 au 17 avril 2015

Session 2 : du 25 au 29 mai 2015

Horaires de la formation : lundi 14h-20h - mardi-jeudi : 9h-12h30 et 14h30-18h30 - vendredi à 9h-14h30

LIEU

Saint Victor / Hameau Le Laumache- 07410 – Hébergement à proximité immédiate.

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1400€

- Prise en charge individuelle : 700€ (210€ d'arrhes)

MIMOTHÉRAPIE L'ART DU MIME ADAPTÉ À LA PSYCHOMOTRICITÉ



FORMATRICE

Madame **Simone CONEIN-GAILLARD**, Psychomotricienne, Professeur de Mime, Mimographe. Diplômée en sophrologie médicale par le Docteur A. CAYCEDO, 35 ans d'enseignement pour la formation en Psychomotricité. Elle est la première et la seule à avoir adapté le mime dans le domaine médicale.

Tel : 01 43 06 44 68

simonecineingailard@wanadoo.fr - www.zicarai.com

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et tout thérapeute ayant une approche psychocorporelle.

OBJECTIFS

Apporter un nouvel outil aux psychomotriciens professionnels, en enrichissant leurs pratiques avec d'autres moyens d'observation et d'application.

Permettre de s'approprier un autre répertoire corporel riche et diversifié, s'adaptant à chaque demande, que ce soit sur un plan purement praxique, psychologique, cognitif, sensoriel et/ou émotionnel. Cette formation est aussi bien un enrichissement personnel, qu'une nouvelle technique psychocorporelle, car toujours vécue avec son propre corps et celui de l'autre.

Bien que cette formation soit essentiellement axée sur la pratique, la théorie a sa place dans la discussion, le partage, le questionnement de chacun, aussi bien à travers son propre vécu et ressenti que dans l'emploi de la méthode.

Dans le mime, tous les aspects de la psychomotricité sont présents : le schéma corporel, l'espace, le rythme, les coordinations, les dissociations, le tonus, l'éveil kinesthésique... enrichis par un travail permanent sur la concentration et la respiration consciente. Ces derniers nous apportant un meilleur lâcher prise dans l'Ici et Maintenant.

Grâce à ce mime adapté, les aspects comportementaux, relationnels, émotionnels et affectifs sont perçus et vécus librement car toujours mis en situation à travers « le jeu ».

Le Mime est le moyen d'expression par excellence, qui a le privilège de faciliter tous rapports de communication.

CONTENU DE LA FORMATION

C'est à travers les techniques corporelles et gestuelles du mime, de la pantomime, du port du Masque Neutre et des improvisations, que nous abordons :

- Le schéma corporel à travers les mouvements expressifs, signifiés, codifiés, symboliques et créatifs du mime et de l'imaginaire ;
- La restructuration spatio-temporelle au moyen du mime corporel, pour la connaissance ou la reconnaissance de son corps ;
- L'appréhension de l'espace proximo-distal à travers la pantomime et l'improvisation.

Les signifiants gestuels de la pantomime sont travaillés ici, par rapport à son propre espace et à celui de l'autre, dans l'expression et la richesse de la communication non verbale ;

- Le travail sur l'écoute : de soi, de l'autre et du groupe avec le Masque Neutre ;
- Le travail autour du miroir par l'observation, l'imitation et l'identification ;
- Le travail de la relation à l'objet, pour arriver à l'objet fictif et représentatif, développe : l'imaginaire, la concentration, les mémoires sensorielles et touche l'émotionnel.

Rythme de la formation : Chaque journée débute par un échauffement et se poursuit par l'apprentissage de techniques spécifiques. Un temps est réservé au partage du vécu de chacun, à la prise de notes des contenus, à l'application et aux indications de ces techniques.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Masques neutres, vidéo, bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

CONEIN-GAILLARD S. (2011), « L'art du Mime adapté à la psychomotricité », Le souffle d'Or.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Chaque niveau se déroule sur 25 heures réparties sur deux week-ends, avec un maximum de 12 stagiaires.

1^{er} Niveau : Initiation, Approches, Applications.

2^{ème} Niveau : Approfondissement (à la demande).

DATES

En 2015 : Les 7 et 8 mars et les 21 et 22 mars 2015.

En 2016 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

Autre modalité : 12 séances de 2 heures les mardis de 18h à 20h. (En dehors des vacances scolaires - Horaires adaptables). Séances individuelles – contacter la responsable.

LIEU

Paris 15^{ème} – Province à la demande

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 650€ TTC

- Prise en charge individuelle : 450€ TTC (120€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 350€ TTC (90€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

LES FONDEMENTS CORPORELS DE LA THÉRAPIE PSYCHOMOTRICE : CONSCIENCE CORPORELLE, AXE ET MOUVEMENT



FORMATRICE

Madame **Saumya COMER**, maître ès Sciences de l'O.S.U., Oregon, USA, Créatrice de la méthode «Body Lessons», spécialisée en thérapie corporelle. Elle intervient régulièrement en Europe et aux USA pour transmettre sa méthode acquise au cours de 30 années d'expérience théorique-clinique et pratique.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et personnel de la santé travaillant spécifiquement la conscience corporelle et la régulation tonique.

OBJECTIFS

L'objectif du stage est de développer la conscience corporelle et la régulation tonique liées à la perception et aux émotions. Il s'agit de :

- Apprendre comment ressentir la conscience corporelle et la développer ;
- Développer des outils d'évaluation à partir de l'observation de l'axe du corps dans une perspective tridimensionnelle ;
- Acquérir un très large éventail d'exercices et d'outils pour travailler la conscience corporelle, l'axe du corps et le mouvement naturel du corps ;
- Apprendre à utiliser, à faire pratiquer et à adapter ces outils dans son champ thérapeutique.

CONTENU DE LA FORMATION

Au cours de ce stage théorico-pratique, les participants :

- Développent une meilleure perception de leur corps ;
- Approfondissent leurs compétences pour évaluer l'équilibre postural : apprendre à déceler les postures dysfonctionnelles, à développer une compréhension plus globale de la façon dont les tensions, sont reliées entre-elles ;
- Apprennent :
 - à utiliser la structure osseuse comme soutien postural ;
 - à diminuer les tensions corporelle et à rééquilibrer le tonus ;
 - à initier le mouvement à partir du centre du corps ;

- à pratiquer des exercices spécifiques au niveau des articulations, des muscles et des tendons afin d'organiser l'ensemble du corps pour un meilleur équilibre sensori-tonique ;
 - à choisir entre des exercices d'étirement, de renforcement interne ou de relâchement du corps pour lui donner un meilleur alignement ;
- Apprennent comment utiliser la conscience corporelle à des fins thérapeutiques auprès des pathologies rencontrées.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Cette formation est enseignée en anglais et traduite simultanément en français. Références bibliographiques et illustrations.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 45h réparties sur 7 jours sera dispensée pour un groupe de maximum 16 personnes :

du samedi 18 au mardi 21 avril et du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2015.

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 1215€ TTC
 - Prise en charge individuelle : 725€ TTC (200€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 610€ TTC (160€ d'arrhes)
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

« CORPS, ESPACE, TEMPS » D'APRÈS LA MÉTHODE DE LAURA SHELEEN



FORMATRICE

Madame **Mounira YAGOUBI**, Danseuse, Chorégraphe, enseignante en danses traditionnelles d'Afrique du Nord, formée par Laura Sheleen (Corps, Espace, Temps) depuis 1999.

Laura Sheleen est une figure de référence en danse et en psychomotricité. Installée en France depuis 1955, cette danseuse américaine, élève de Martha Graham, d'Humphrey Holm et de Mary Antony, mène une recherche constante sur la symbolique de l'espace et ses liens avec la psychanalyse et la mythologie.

Présidente de l'association de Danse Thérapie de 1978 à 2000, son travail a fait l'objet d'archives conservées à la Bibliothèque Nationale et au Centre National de la Danse.

Soucieuse de garder vivace cet outil d'exception, fruit d'une vie de recherche et enrichi de constantes perspectives, Mounira Yagoubi s'appuiera sur les structures et rituels directement hérités de Laura Sheleen en les complétant par des rituels d'Afrique du Nord issus de sa propre recherche.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, Artistes, Art-thérapeutes

OBJECTIFS

Acquisition d'outils d'orientation et de structuration dans l'espace-temps personnel, collectif et rituel.

Travail corporel particulièrement indiqué dans le cadre des désorganisations temporo-spatiales.

CONTENU DE LA FORMATION

Six journées de cinq heures, soit trente heures de formation où seront abordés et pratiqués :

- La symbolique des directions ;
- La géométrie dans l'espace comme support à l'axe psycho-corporel et à la mise en forme d'une relation dynamique à soi et au groupe ;
- Le Rituel Soufi : transmis par Jabrane Mohamed Sebnat et remanié par Laura Sheleen, ce rituel en forme de méditation dansée revisite le trajet symbolique de l'Homme en marche vers la lumière ;

- L'Anneau : rituel mandalique puisant ses références dans la cosmologie égyptienne et qui explore « l'éternel retour du même » ou le temps cyclique de notre expérience humaine ;
- Le mythe de Thésée et du Minotaure : Danse grecque et Labyrinthe ;
- Les Rituels du féminin dans les danses traditionnelles d'Afrique du Nord : de l'espace intime à l'espace sacré.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Une bibliographie de référence, des schémas et des documents seront fournis aux stagiaires.

Tenue souple et confortable souhaitée, de préférence monochrome.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

ORGANISATION

Formation théorico-clinique de 30h dispensée sur 6 jours (10h-12h et 13h-16h) pour un effectif maximum de 12 personnes.

En 2015 : Du 8 au 13 juin 2015

Formation intra-institutionnelle à la demande (Nous consulter pour le tarif).

LIEU : Paris XIIIème

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 780€ TTC
- Prise en charge individuelle : 500€ TTC (135€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 410€ TTC (105€ d'arrhes), réduction de 50€ accordée aux adhérents.

JEU DRAMATIQUE : L'IMPROVISATION THÉÂTRALE COMME MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE



FORMATEURS

Monsieur **Vincent GAZON**, Psychomotricien et enseignant à l'UPMC. Tel : 06.26.20.53.82

Madame **Joëlle VILLAIN**, Psychomotricienne et enseignante à l'UPMC – Comédienne. Tel : 06.81.69.00.84

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Personnel soignant et éducatif (psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, infirmiers, éducateurs spécialisés, médecins, ...). Aucune expérience théâtrale n'est requise.

OBJECTIFS

- Apprendre à utiliser le dispositif de Jeu dramatique tel qu'il a été initialement décrit par D. Oberlé ;
- Pratiquer l'improvisation théâtrale dans une visée de thérapeutique, tout en privilégiant les dimensions de plaisir et de jeux inhérents à l'utilisation du « faire semblant ».

CONTENU DE LA FORMATION

De tels objectifs nécessitent de définir un cadre précis au sein duquel le jeu va pouvoir se développer pleinement. Ainsi, cette pratique vient-elle solliciter la mise en jeu du corps, des émotions, du langage et de l'imaginaire par la prise de rôle et la rencontre des autres dans le jeu. Nous aborderons largement la dialectique personne-personnage.

Au terme de ces 5 journées de formation, chacun aura pu, dans un premier temps, (re) découvrir sa créativité, expressivité, tout en acceptant de se laisser surprendre. Dans un second temps, chacun sera en mesure, par un travail de mise en situation, de proposer ce dispositif et toutes ses déclinaisons à un groupe de patients.

Enfin, nous n'hésiterons pas à nourrir ce travail de nos propres expériences cliniques ainsi que celles que souhaiterons nous exposer les stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Textes, références bibliographiques, livres d'art, costumes et tissus.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 40h (9h00 à 18h00) est dispensée pour un groupe de maximum 12 personnes.

En 2015 : du 29 juin au 3 juillet 2015.

En 2016 : Ce stage sera reconduit selon les mêmes modalités.

Formation intra-institutionnelle : 6 participants minimum -
Tarif et modalités : nous contacter.

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 950€ TTC

- Prise en charge individuelle : 650€ TTC (180€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 530€ TTC (140€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATEUR

Monsieur **Marc GUIOSE**, Psychomotricien, Psychologue clinicien Psychothérapeute d'orientation psychanalytique. Pratique du toucher thérapeutique à travers le massage, les packs, la relaxation et la danse. Expérience avec des patients en psychiatrie adulte et maladie grave somatique (cancérologie, soins palliatifs). Tel : 06 11 71 22 59

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, psychologues, médecins et soignants intéressés par un abord théorique et pratique du TOUCHER THÉRAPEUTIQUE.

OBJECTIFS

- Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle psychomotrice ;
- Donner des outils théoriques pour toucher par la pensée et des pratiques pour toucher par les sens et l'émotion ;
- Éprouver sur soi, penser l'éprouvé, partager ces expériences et ouvrir sur la clinique.

CONTENU DE LA FORMATION

Une progression se fera sur une semaine, intriquant continuellement des temps de pratiques, des temps et des temps de cours théoriques. Les techniques abordées seront la danse à deux, du toucher-mobilisation en relaxation, du massage peau à peau. Le champ théorique sera essentiellement mais non exclusivement issu du paradigme psychanalytique.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Apporter une clef USB. Les stagiaires repartiront avec les enregistrements audio et vidéo des techniques pratiquées, ainsi qu'un cours théorique sur le toucher dans sa dimension relationnelle.

Apporter une tenue souple, maillot de bain ou sous-vêtements (lavable facilement) pour un temps de massage à l'huile et pour ceux qui souhaiteront vivre un enveloppement humide (pack). Une grande serviette et deux grands draps.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 35h se déroule sur 5 jours consécutifs (9h à 17h). Groupe restreint à 8 participants.

En 2015 : du 6 au 10 juillet 2015.

En 2016 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU

Cabinet de consultation en psychomotricité et psychothérapie.

7 rue de l'Avenir 93800 Epinay-sur-Seine

(situé face à la gare Epinay Villetaneuse à 10 minutes depuis la Gare du Nord de Paris).

Possibilité de logement simple à prix très modéré (voir avec le formateur).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC

- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (140€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS



Dans l'esprit du livre « De la naissance à la marche » de A.Coeman et M. Raulier

FORMATEURS

Madame **Anne POUSSEUR**, Psychomotricienne, formatrice et accompagnement de professionnel de la petite enfance, thérapeute. Belge.

Madame **Natasha HERIS**, Psychomotricienne, formatrice dans le milieu de la petite enfance et thérapeute. Belge.

Monsieur **Albert COEMAN**, intervenant ponctuel en tant que formateur invité. Belge.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Professionnels de la relation d'aide engagés dans la petite enfance, sont particulièrement concernés, les psychomotriciens, les infirmières pédiatriques, puéricultrices, éducatrices de la petite enfance et autres paramédicaux.

OBJECTIFS

Proposer aux participants une approche du développement psychomoteur de l'enfant comme étant : l'histoire d'un trajet, d'une mise en mouvement, du comment un enfant construit sa structuration psychomotrice par sa relation à l'autre, par la qualité de ses appuis, de ses soutiens, de ses repoussés, de son axe... par la qualité de son engagement personnel.

CONTENU DE LA FORMATION

Si le développement psychomoteur de l'enfant de la naissance à la marche est au centre de notre approche, ce qui concerne son développement jusque l'âge de 3ans accompagne également nos découvertes.

L'environnement relationnel et matériel, en interaction quotidienne avec le bébé, nous intéresse tout particulièrement, étant donné que la relation sensori-tonico-émotionnelle qui se noue entre l'enfant et l'adulte qui s'en occupe, est à la base de sa structuration corporelle affective, psychique et cognitive.

Par l'observation sensible et minutieuse à partir de repères précis, nous parcourons ce processus psychomoteur ainsi que la dynamique relationnelle du jeune enfant. Les structures psychocorporelles seront partagées et expérimentées.

L'affinement de l'outil corporel dans la relation au tout petit, le travail de centrage et d'exploration corporelle seront quotidiens.

Le travail de l'accompagnement dans les lieux d'accueil ainsi qu'auprès des parents fera l'objet d'une attention particulière.

COMPÉTENCES ACQUISES

Être capable de repérer les différentes étapes du développement et de mettre en place un dispositif d'intervention en fonction de la situation et du contexte.

Être capable d'initier cette réflexion avec le personnel de la petite enfance.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Cette formation implique : un engagement à une pratique corporelle, une dynamique personnelle de recherche sur soi, de développer une attitude, un regard, une lecture en recherche.

Dans les séances de travail alterneront du travail corporel, de l'observation séquences filmées et des échanges théorico-clinique avec les participant(e)s.

Chaque participant(e) amènera : couverture, zafu ou banc de méditation, tenue confortable favorisant le mouvement corporel..

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires. Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 35h (9h à 17 h) est dispensée pour un effectif maximum de 16 participants.

En 2015 :

1ère session : Du 6 au 10 juillet 2015.

2ème session : 2ème semaine des vacances de la Toussaint, normalement du 26 au 30 octobre 2015.

En 2016 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU : PARIS XIIIème

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 945€ TTC

- Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (120€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

GRAPHOMOTRICITÉ ET GRAPHOTHÉRAPIE MÉTHODE SENSITIVO PERCEPTIVE



FORMATRICE

Madame **Geneviève LABES**, Chargée d'enseignement à l'UPMC, Institut de Formation en Psychomotricité Université Paris VI, Formatrice à l'IUFM de Paris, Psychomotricienne graphothérapeute en CMPP. g.labes@laposte.net

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Médecins, orthophonistes, psychomotriciens, psychothérapeutes et praticiens de la santé mentale

OBJECTIFS

La trace écrite et l'écriture engagent d'une manière très particulière le corps dans la trace. Elle suit un processus d'évolution et conduit du dessin à la lettre et de la lettre au mot. Les dysgraphies traduisent des troubles tonico-émotionnels ou psychologiques. Les travaux d'Ajuriaguerra, permettent au travers des échelles E (développement normale de l'écriture) et D (échelle de dysgraphie) ainsi que l'échelle réduite de BHK, de faire un diagnostic précis, et de les différencier d'une évolution normale de l'écriture. Cette méthode permet de prendre en compte ces symptômes par des techniques pictographiques utilisant le dessin, la peinture, la voix support des rythmes graphiques, traductrice des tonalités sensibles de notre corps et la relaxation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Du dessin à l'écriture : aspects graphiques, perceptivo-moteurs, symboliques et psychologiques ;
- Postures du corps et positions segmentaires du membre supérieur ;
- Le bilan graphomoteur et étude des tests graphomoteurs BHK .et échelle E et D ;
- Répercussions des troubles psychologiques sur l'écriture ;
- L'écriture à l'adolescence ;
- Abords thérapeutiques différenciés de la dysgraphie chez l'enfant ;
- Dyspraxie et dysgraphie ;
- Exercices pictographiques spécifiques : grands tracés glissés, rythme et déplacement de la main ;
- Utilisation de la peinture, du dessin : méthode sensitivo-perceptive, informations perceptivo-graphiques ;
- Relaxation spécifique, exercices de détente et de contrôle tonique du membre supérieur et de la ceinture scapulaire ;

- L'enfant gaucher, incidence de la gaucherie sur l'écriture et les activités graphiques. Un geste adapté.

Compétences acquises

- Différencier une écriture relevant d'une évolution normale, d'une écriture relevant d'une véritable dysgraphie ;
- Diagnostiquer avec précision les différentes causes de la dysgraphie ;
- Choisir un abord thérapeutique spécifique en fonction de la cause que l'on sera en mesure d'analyser ;
- Suivre l'évolution de la prise en charge en s'appuyant sur les tests et échelles graphomotrices ;
- Analyser les mouvements et les positions inadaptés du corps et des membres supérieurs au cours de l'acte graphique ;
- Appréhender l'état de tonicité et ses perturbations.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Pratique des différentes techniques pendant la formation (matériel fourni): gouache, crayons (pastels, fusains, sanguines, carbonés), encres colorées, relaxation adaptée, pratique de la cotation des échelles E et D et BHK, animation vidéo.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 20h réparties sur 3 journées consécutives (9h30 à 17h30) est dispensée pour un groupe de maximum 15 personnes.

En 2015 :

- **1ère session** : les 1, 2 et 3 avril 2015
- **2ème session** : les 7, 8 et 9 octobre 2015

En 2016 : Ce stage sera reconduit selon les mêmes modalités.

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 540€ TTC
- Prise en charge individuelle : 370€ TTC (90€ d'arrhes) Jeune professionnel, chômeur : 290€ TTC (70€ d'arrhes). Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

L'ÉVALUATION PSYCHOMOTRICE AUPRÈS D'ENFANTS PRÉSENTANT UN TROUBLE DES APPRENTISSAGES



FORMATRICE

Madame **Agnès RENAULT-DULONG**, Psychomotricienne.
Chargée de cours à l'IFP – Paris VI/Salpêtrière (Formation GÉPALUM) D.U de Neuropsychologie. Tel : 06.61.84.83.90
Mail : renaultdulong@gmail.com

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens.

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances sur les troubles des apprentissages.

Renouveler et approfondir les connaissances et l'utilisation des divers outils d'évaluation à la disposition des psychomotriciens.

CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel théorique des différents concepts : Attention, mémoire, fonctions exécutives, troubles perceptifs, troubles visuo-spatiaux.....- Introduction à la neuropsychologie infantile et rappel théorique des différents concepts (attention, mémoire, fonctions exécutives...);
- Les troubles des apprentissages : les dyspraxies, la dysgraphie, les dyscalculies, la dysphasie ;
- Présentation et utilisation des différents tests : Le M-ABC, Le Charlop-Atwell, La NÉPSY, le BHK et BHK ado, le test d'appariement d'images, le laby 5-12..... ;
- Rôle spécifique du psychomotricien dans la prise en charge d'un enfant « dys » ;
- Importance et place de l'évaluation psychomotrice dans le cadre d'un bilan pluridisciplinaire : importance de l'entretien, le travail en réseau avec les différents thérapeutes.

Théorie :

- La notion de trouble spécifique des apprentissages ;
- Étude des outils majeurs du bilan psychomoteur ;
- Analyser et interpréter les résultats et mieux organiser le projet de soins.

Pratique :

- Découverte et manipulation du matériel – administration – cotation ;
- Projection de vidéos illustrant les passations ;
- Étude de cas cliniques apportés par les stagiaires.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations filmées, manipulation de matériel, support de cours remis à chaque stagiaire. Analyse de cas cliniques présentés par les stagiaires lors de la 2ème partie de la formation.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation théorico-clinique dispensée sur 35h(9h - 17h) pour un effectif maximum de 12 personnes.

En 2015 :

1ère session : Les 1, 2 et 3 juillet 2015 et les 12 et 13 octobre 2015.

2ème session : Les 7, 8 et 9 septembre et les 9 et 10 novembre 2015.

En 2016 : Cette formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

Formation intra-institutionnelle à la demande (Nous consulter pour le tarif).

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 875€ TTC
 - Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes) Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC 140€ d'arrhes).
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT : ASPECTS PSYCHOMOTEURS



FORMATRICES

Madame **Raquel CASSEL**, Docteur en psychologie, formée au bilan sensori-moteur d'A. Bullinger.

Madame **Claire JUTARD**, Psychomotricienne, psychologue, chargée d'enseignement à l'IFP-Paris VI.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et praticiens de la santé mentale.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances théoriques pour mieux les articuler avec la clinique ;
- Savoir adapter ses compétences aux patients atteints d'un TED ;
- Réfléchir à la place que le psychomotricien peut prendre, à la fois dans le dépistage précoce, dans l'évaluation et dans la prise en charge du patient atteint d'un TED ;
- Comprendre l'intérêt des bilans comme supports à la mise en place d'une prise en charge cohérente.

CONTENU DE LA FORMATION

Rappels sur les troubles envahissants du développement, nouvelles données et recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Dépistage des signes précoces de l'autisme :

- recherches autour des signes précoces (études sur les films familiaux) ;
- outils de dépistage.

Évaluation des TED :

- bilan psychologique (présentation des outils actuels) ;
- bilan psychomoteur et sensori-moteur (A. Bullinger).

Thérapies psychodynamique et psychomotrice :

- spécificités ;
- articulation avec des approches globales (TEACCH, ABA) et focalisées (approche sensori-motrice A. Bullinger, intégration sensorielle de J. Ayres, PECS).

Travail à partir de cas cliniques : prises en charge individuelles et en groupe.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- illustration des bases théoriques et articulation avec la clinique à partir de vidéos ;
- analyse de cas cliniques présentés par les participants ;
- documents écrits, bibliographie.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique est dispensée sur 35h (9h à 17h) pour un effectif maximum de 15 participants.

En 2015 :

1^{ère} session : les 30 et 31 mars 2015 puis les 4, 5 et 6 juin 2015.

2^{ème} session : les 21 et 22 septembre puis les 12, 13 et 14 novembre 2015.

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 945€ TTC
 - Prise en charge individuelle : 575€ TTC (155€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 470€ TTC (120€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

MALTRAITANCE ET VIOLENCE CHEZ L'ENFANT : ASPECTS PSYCHO-DYNAMIQUES ET PSYCHOMOTEURS



FORMATRICES

Madame **Suzanne ROBERT OUVRAY**, DE de Kinésithérapie, DE de Psychomotricité, Doctorat de Psychologie Clinique, Victimologue, Université Washington DC, DU de tests projectifs spécialité enfants, formatrice en terrain humanitaire.

Madame **Mounira YAGOUBI**, Danseuse, Chorégraphe, enseignante en danses traditionnelles d'Afrique du Nord, formée par Laura Sheleen (Corps, Espace, Temps).

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Praticiens de la santé (Médecins, Psychologues, Psychomotriciens, Orthophonistes, infirmiers, personnel de la petite enfance, (crèche, EDE, institutrices) ayant une pratique clinique et une pratique de soins auprès des enfants.

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de base concernant les grandes formes de violence physiques, sexuelles, psychologiques, symboliques.
- Comprendre l'état de victime et l'état d'agresseur : pourquoi la répétition de la violence
- Eclairer les liens entre expériences violentes et désorganisation tonico-émotionnelle
- Proposer l'organisation tonique et motrice du corps comme outil thérapeutique pour traiter les états de stress.

CONTENU DE LA FORMATION

Au cours de cette formation seront abordés :

- Les concepts : violence, agression, agressivité, destructivité, victime, agresseur
- Les différentes formes de violence, des films seront analysés
- Les carences et manques affectifs et leurs conséquences psychomotrices
- Les surstimulations tonico-émotionnelles volontaires et involontaires
- La notion de bienveillance : comment travailler dans la bienveillance
- La thérapie psychomotrice des victimes : le corps outil pour un travail sur le stress
- Quelles actions possibles en terrain humanitaire ?

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Théorie, powerpoints, films et analyse de films.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

ORGANISATION

Cette formation théorico-clinique de 36h réparties sur 3 fois 2 jours sera dispensée pour un groupe de maximum 20 stagiaires :

En 2015 : Les 2 et 3, 9 et 10, 16 et 17 octobre 2015.

Nota Bene : d'une année sur l'autre, la formation sera reconduite selon les mêmes modalités.

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 940€ TTC
- Prise en charge individuelle : 590€ TTC (162€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 485€ TTC (130€ d'arrhes)
- Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATRICE

Madame **Marie CONSTANT TROUSSARD**,
Psychomotricienne, Maîtrise de psychologie clinique-
Psychothérapeute. Tel : 06 71 58 92 43
Email : marie.constant-troussard@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et soignants désirant se questionner
sur une pratique corporelle chez l'adulte présentant une
pathologie mentale.

OBJECTIFS

- Amener une réflexion spécifique sur la pratique profes-
sionnelle de chaque stagiaire ;
- Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle psy-
chomotrice chez l'adulte. Se positionner dans les diffé-
rents modes de prise en charge et d'un point de vue
institutionnel en psychiatrie adulte dans les différents
services (hôpital de jour, CMP, unité d'hospitalisation
de psychiatrie,...) ;
- Enrichir une connaissance théorico-clinique des patholo-
gies rencontrées au regard de l'approche psychomotrice ;
- Permettre au psychomotricien de s'approprier des outils
et l'aider à élaborer sa propre pratique ;

CONTENU DE LA FORMATION

La première session permet dans une visée théorico-
clinique et psychocorporelle d'aborder les données psy-
chomotrices des pathologies rencontrées: schizophrénie,
psychose maniaco-dépressive, troubles anxio-dépressifs,
conduites addictives, ...

L'approche institutionnelle est considérée avec une
réflexion sur la place et le champ d'action du psychomo-
tricien dans les différents services.

Il sera donné des outils pratiques avec l'apprentissage
de pratiques psychomotrices de groupes et individuels
avec affinement de ces pratiques au regard des patients
rencontrés au cours des séances.

La deuxième session sera axée sur l'analyse, l'appropria-
tion ou l'élaboration et l'approfondissement des prati-
ques des stagiaires. Chaque stagiaire après la première
session sera amené à reprendre ou à élaborer une pra-
tique qu'il présentera durant la deuxième session. Au
regard des cliniques, une analyse psychocorporelle de la
pratique psychomotrice sera aussi poursuivie.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Articles, documents et références bibliographiques, salle
pour la réflexion théorico-clinique et pour la pratique,
support audio et vidéo selon les besoins.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, évaluation de la formation par
les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 30h (9h à 17h) est dispensée pour
un groupe de maximum 10 personnes. Elle se déroule en
deux sessions de deux jours :

En 2015 : les 19 et 20 mars puis les 21 et 22 mai 2015.

En 2016 : les 10 et 11 mars puis les 12 et 13 mai 2016.

LIEU

Nanterre (Tout proche de la gare de RER A Arrêt Nanterre
Ville).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 750€ TTC

- Prise en charge individuelle : 500€ TTC (130€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 410€ TTC (100€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATRICE

Madame **Marie CONSTANT TROUSSARD**,
Psychomotricienne, Maîtrise de psychologie clinique-
Psychothérapeute. Tel : 06 71 58 92 43
Email : marie.constant-troussard@wanadoo.fr

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens et soignants désirant se questionner sur
une pratique corporelle dans le domaine de la gériatrie.

OBJECTIFS

Acquérir ou enrichir une pratique professionnelle psycho-
motrice dans le champ de la gériatrie. Se positionner dans
les différents modes de prise en charge et d'un point de
vue institutionnel. Donner des outils théoriques et prati-
ques avec une approche spécifique du corps vieillissant
et en perte d'autonomie. Permettre au psychomotricien
de s'approprier ces outils et l'aider à élaborer sa propre
pratique au regard d'une analyse psychocorporelle.

CONTENU DE LA FORMATION

La première session permet une approche théorico-clinique
de la gériatrie au regard des questionnements des sta-
giaires. L'approche institutionnelle du psychomotricien
est abordée avec une réflexion sur la place et le champ
d'action de celui-ci dans diverses institutions.

Il sera donné des outils pratiques avec l'apprentissage
de pratiques psychomotrices de groupes et individuels
au regard des pathologies rencontrées en gériatrie. Au
cours de la première session une problématique sera po-
sée pour chaque stagiaire.

La deuxième session sera axée sur l'analyse, l'appropri-
ation ou l'élaboration et l'approfondissement des prati-
ques des stagiaires.

Chaque stagiaire sera amené à reprendre ou à élaborer
une pratique qu'il présentera durant la deuxième ses-
sion. Au regard des cliniques une analyse psychocorpo-
relle sera aussi poursuivie.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Articles, références bibliographiques, documents audio
et vidéo, pratique psychomotrice.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par
les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation de 30h (9h à 17h) est dispensée pour
un groupe de maximum 10 personnes. Elle se déroule en
deux sessions de deux jours :

En 2015 : les 24 et 25 septembre puis les 26 et 27 no-
vembre 2015.

En 2016 : les 22 et 23 septembre puis les 24 et 25 no-
vembre 2016.

LIEU

Nanterre (Tout proche de la gare de RER A Nanterre Ville).

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 750€ TTC
 - Prise en charge individuelle : 500€ TTC (130€ d'arrhes)
- Jeune professionnel, chômeur : 410€ TTC (100€ d'arrhes).
Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATION À L'EXAMEN GÉRONTO PSYCHOMOTEUR - EGP



FORMATRICE

Madame **Séverine MICHEL**, Psychomotricienne DE, DU Vieillissement Cérébral Normal et Pathologique, D.I.U Physiopathologie et Thérapeutique Neurologique de la Mémoire, D.U. Initiation à la Recherche Clinique en Psychomotricité (2002). Directeur d'Établissement ADEF Résidences – FAM (Maule/78). Auteur principal de l'EGP. Tel : 06 14 66 13 27
Email : severinemichel@aol.com

L'EGP outil d'évaluation dans le champ géronto-psychomoteur spécifie l'action thérapeutique du psychomotricien en exercice libéral, à domicile et en institution. L'EGP aide à poser le diagnostic ou à le préciser grâce à l'identification de l'ampleur de la symptomatologie en présence afin d'adapter le projet thérapeutique avec le patient, les soignants, les aidants familiaux ou professionnels. Élément capital du projet de soin il est intégré dans le Projet de Vie Personnalisé ou Individualisé. A ce jour les psychomotriciens utilisent l'EGP en EHPAD (PASA, UHR), FAM, MAS, ESA, ADJ Alzheimer, SSR, UCC, libéral...

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens, Gériatres.

OBJECTIFS

Les compétences attendues sont de savoir effectuer la passation des 17 items, énoncer les consignes, utiliser le matériel, appliquer la cotation. Savoir identifier les éléments de l'évaluation qui viennent alimenter la rédaction du compte-rendu au regard de la symptomatologie en présence.

CONTENU DE LA FORMATION

Deux journées initiales puis une à un mois de décalage, soit une formation de 3 jours.

Les deux premières journées seront consacrées à l'apprentissage de la passation avec le matériel et la cotation par un enseignement théorique-clinique, le visionnage de vidéo, la présentation de cas cliniques.

La troisième journée sera consacrée au travail intermédiaire des stagiaires par la présentation d'un ou deux cas cliniques (en fonction du nombre de stagiaires), cotés et rédigés par leur soin et l'abord de la rédaction du compte-rendu en lien avec le projet thérapeutique individualisé.

Les stagiaires devront avoir lu le fascicule et s'être familiarisés avec la sémiologie du champ géronto-psychomoteur. Entre la première et deuxième session, il est recommandé de poser toutes les questions relatives à la passation par internet (severinemichel@aol.com).

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Vidéo, démonstration de la passation des items, présentation de vignettes cliniques, support d'aide à la rédaction du compte-rendu.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Cette formation se déroule sur 21h à raison de 3 journées de 7h, plus un travail personnel demandé aux stagiaires entre les deux sessions de formation. L'effectif est composé de 4 à 8 stagiaires. Le matériel doit être en possession des stagiaires. Il est possible de le commander auprès de l'A.F.P.U.P. lors de l'inscription minimum 1 mois à l'avance avec 15% de réduction.

En 2015 :

1ère session : Les 29 et 30 mai et le 27 juin 2015.

2ème session : Les 6 et 7 novembre et le 5 décembre 2015

En 2016 : ces stages seront reconduits selon les mêmes modalités.

LIEU : PARIS XIII^{ème}

TARIFS

- Prise en charge par l'employeur : 570€ TTC

- Prise en charge individuelle : 390€ TTC (100€ d'arrhes)

Jeune professionnel, chômeur : 300€ TTC (75€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATEURS

Monsieur **François GEORGES**, Psychomotricien, Psychanalyste. Ancien enseignant au département de psychomotricité de l'Institut Sciences et Techniques de la Réadaptation de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Tél : 06 85 76 32 14

Monsieur **Fabien JOLY**, Psychomotricien, Psychologue clinicien, Psychanalyste, Docteur en psychopathologie, Président, de l'association « Corps et Psyhé ». Tel : 06 60 40 05 97

Madame **Agnès LAURAS-PETIT**, Psychomotricienne, Docteur en Psychologie, Psychanalyste, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIERE.

Tel : 06 76 60 19 39

Madame **Estela ROITMAN**, Psychomotricienne, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIERE. Tel : 01 43 37 21 37

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Psychomotriciens en exercice.

OBJECTIFS

Éclairer sa pratique d'une réflexion qui l'approfondisse, qui permette une meilleure prise de recul.

Partager les expériences, les savoir-faire et les savoirs.

1) En petit groupe : au sein d'un groupe restreint et fermé de professionnels (Maximum 6 à 8 personnes selon les groupes), chacun expose à son tour le cas d'un(e) patient(e) qui lui pose problème. Réunis par l'expérience commune des approches corporelles, les participants témoignent de leurs impressions et de leurs réflexions. L'implication de tous fait circuler les paroles et les pensées. L'écoute analytique et la compréhension des aspects spécifiques de ces abords thérapeutiques favorisent la reconnaissance des effets particuliers de transfert et contre-transfert dans les prises en charge.

2) En individuel : le travail s'oriente vers le suivi d'une prise en charge ou de plusieurs, développé et approfondi.

PROGRAMME

Sont abordés, à partir des problèmes et questionnements concrets rencontrés par les professionnels dans leur travail auprès des patients des thèmes spécifiques à l'exercice de la psychomotricité et des thèmes plus globaux concernant la pratique soignante en psychiatrie tels que :

- Situer la demande, la décrypter (celle du patient, celle de l'institution, de la famille). Pose de l'indication. Bilan psychomoteur - ses particularités en fonction de la pathologie et de l'âge du patient. Projet thérapeutique. Indications et contre-indications en psychomotricité. Spécificité de la psychomotricité face aux autres interventions. Prise en charge en groupe, prise en charge en individuel : quels choix pour quels objectifs ?
- Déroulement de prise en charge : les différents temps d'un suivi, évolutions, paliers, limites. Place de l'anamnèse et de l'histoire du patient. Mise en place du cadre dans l'ensemble des soins : en hospitalisation, en ambulatoire, dans le passage de l'intra-hospitalier à l'extra-hospitalier, en libéral. Conduite des séances : face aux troubles de la personnalité, face aux troubles du comportement, comment structurer la séance ? Critères pour décider de l'arrêt d'une prise en charge ? Que faire devant le souhait du patient, de la famille, d'interrompre le suivi ? Soutien aux familles durant la prise en charge : quelles modalités ?
- Place du psychomotricien dans l'accompagnement du patient : modèle, support identificatoire, image parentale, référent éducatif, pédagogique, thérapeute ? Question du transfert, du contre-transfert, du transfert subjectal, en psychomotricité. Question de la régression et de son encadrement. Différents niveaux de communication en psychomotricité : verbal, infra-verbal, émotionnel, inconscient.
- Réflexions sur la prise en charge. Prise de notes en fin de séance. Retours de la prise en charge auprès des équipes : travail de transmission dans les réunions, de restitution par l'écrit dans le dossier. Retours de la prise en charge auprès des familles : que transmettre ?
- Quels modèles en Psychomotricité (rééducation, médiation, animation, thérapie) ? Quels outils en psychomotricité : les différentes médiations. Relations entre développement moteur et structuration psychique de l'être humain.

Particularité des symptômes psychomoteurs en fonction de la pathologie des patients. Questions d'éthique professionnelle en psychomotricité.

METHODE

- Elle s'appuie sur le modèle théorico-clinique. Elle cherche à ancrer la réflexion dans le concret de la pratique des professionnels rencontrés, afin que chacun puisse améliorer son travail auprès des patients, de l'institution, des familles. L'engagement personnel y est central, comme la participation assidue au groupe, à sa dynamique, à sa réflexion. Chacun y est soumis aux règles de confidentialité et d'éthique professionnelle.
- Les participants amènent une situation clinique qui leur pose problème. La parole circule sur le mode de l'association libre, le professionnel étant encouragé à parler sans notes, tout en ayant revu auparavant l'ensemble des données de la prise en charge.
- L'intervenant soutient l'écoute puis sollicite les échanges. Il favorise la circulation des idées et veille à la bonne dynamique dans le groupe. Il met son expérience au service de l'approfondissement afin de favoriser la recherche, l'implication, la créativité personnelle de chacun pour délimiter la problématique et les stratégies qui permettront son évolution, pour « trouver-crée » les aménagements et supports techniques qui correspondront le mieux à la situation.
- Il relance l'articulation théorico-clinique en faisant des liens avec les recherches et aborde les plus éclairantes de la problématique discutée. Il propose des références de textes et ouvrages, dans le champ de la psychomotricité, comme dans celui d'autres approches cliniques à même de développer la pensée.
- Son écoute psychanalytique vient souligner les enjeux relationnels conscients et inconscients entre patient et psychomotricien. Le support identificatoire qu'il représente permet que le professionnel saisisse mieux sa place auprès du patient, de sa famille, de l'équipe institutionnelle et affine l'origine de son questionnement. Cette écoute dégagée d'une quelconque perspective hiérarchique ou évaluatrice aide à tolérer certains doutes comme à mobiliser certaines certitudes pour que le professionnel précise dans le cadre de son expérience revisitée de psychomotricien, son identité spécifique et améliore sa pratique.

A L'ISSUE DE LE FORMATION

Évaluation de la formation par les participants.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

- **En groupe** : 10 séances de 2h (en dehors des vacances scolaires), reconductibles :

Avec M. **Georges** : à déterminer avec les participants.

Avec M. **Joly** : le samedi matin de 8h30 à 10h30 et ou 10h30 à 12h30.

Avec Mme **Lauras-Petit** : le troisième vendredi du mois, de 19h à 21h.

Avec Mme **Roitman** : le mardi ou le mercredi selon le groupe une ou deux fois par mois de 20h à 22h.

- **En individuel** : 10 séances d'1h (Dates et horaires à prévoir avec les responsables).

LIEU :

- **Paris XIVème** avec mesdames **Lauras-Petit** et **Roitman**,

- **Lyon VIème** avec monsieur **Georges**

- **Nantes** avec monsieur **Joly**

TARIFS

En groupe :

- Prise en charge par l'employeur : 750€

- Prise en charge individuelle : 450€ (120€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

En individuel :

- Prise en charge par l'employeur : 780€

- Prise en charge individuelle : 650€ (180€ d'arrhes).

Réduction de 50€ accordée aux adhérents.

FORMATRICES

Mesdames **Brigitte MARTIN** et **Dominique DARQUES**
Psychomotriciennes et thérapeutes avec le cheval.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLE REQUIS POUR SUIVRE LA FORMATION

Médecins, Psychiatres, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Masseurs-Kinésithérapeutes, Infirmiers, Infirmiers psychiatriques.

Après entretien et examen du dossier : Educateurs spécialisés, Assistants sociaux, Aides Médico-Pédagogiques.

OBJECTIFS

Donner la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la Thérapie avec le Cheval : connaissances fondamentales et pratiques, tant dans la sphère du soin que dans celle qui intéresse le cheval et ses utilisations classiques et thérapeutiques.

PROGRAMME

Module 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 : le corps et le psychisme ; notions appliquées à la thérapie avec le cheval (anatomie, physiologie, psychiatrie).

Module 7, 8, 10, 11, 12 : rencontres avec le cheval et la thérapie (éthologie humaine, éthologie équine, techniques d'attelage, de randonnée, de maréchalerie, etc).

ORGANISATION

Cette formation est de type modulaire. Le cursus de formation comprend 12 modules plus des stages d'observation et d'implication, dure 600 heures et s'accomplit sur 3 ans.

Toutes les informations concernant les modules, le calendrier et les lieux de regroupements pourront être envoyés directement aux candidats intéressés, sur simple demande.

TARIF

Prise en charge par l'employeur : 7200 + 305€ de frais d'inscription.

Prise en charge individuelle : 4860 euros + 305 euros.

ATTESTATION ou DIPLÔME

Attestation de stage de formation Post-Universitaire ;
Diplôme de la Fédération Nationale de Thérapie avec le Cheval.

INSCRIPTIONS/RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Madame **Brigitte MARTIN**, 14, rue des Laitières, 94300 Vincennes (permanences les mercredis et vendredis matins).

Tel : 01.43.08.25.47

e-mail : fentac@wanadoo.fr.

- **ALBARET J.-M., GIROMINI F., SCIALOM P.** (2011), « Manuel d'enseignement de psychomotricité », Solal.
- **ANDRE P., BENAVIDES T., GIROMINI F.** (2004), « Corps et psychiatrie », Paris, Heures de France.
- **BALLOUARD C.** (2008), « Psychomotricité », Paris, Dunod.
- **BOUNES M., BONNET CH., GINOUX G., PECARELO A.-M., SIRONNEAU-BERNARDEAU C.** (2008), « La relaxation thérapeutique chez l'enfant – Corps, Langage, Sujet – Méthode Jean Bergès », Masson.
- **BOUTINAUD J.** (2009), « Psychomotricité, psychoses et autismes infantiles », Press Éd.
- **BULLINGER A.** (2004), « Le développement sensori-moteur de l'enfant et ses avatars – Un parcours de recherche », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **CHARPENTIER E.** (2014), « Le toucher thérapeutique chez la personne âgée », De Boeck, Solal.
- **CONEIN-GAILLARD S.** (2011), « L'art du Mime adapté à la psychomotricité », Le souffle d'Or.
- **DEFIOLLES-PELTIER V.** (2000), « Les vérités du corps dans les psychoses aiguës », Levallois-Perret, Gaétan Morin.
- **DELION P.** (2008), « Tout ne se joue pas avant 3 ans », Paris, Albin Michel.
- **DESOBEAU F.** (2008), « Thérapie psychomotrice avec l'enfant – La rencontre en son labyrinthe », Érès.
- **GATECEL A.** (2004), « L'imaginaire », Paris, Bayard.
- **GATECEL A.** (2009), « Psychosomatique relationnelle et psychomotricité », Paris, Heures de France.
- **GAUCHER-HAMOUDI O., GUIOSE M.** (2007), « Soins palliatifs et psychomotricité », Paris, Heures de France.
- **GAUDRY G., GRIM O., GUIOSE., LOUVEL J.-P.** (2007), « Arts martiaux en psychomotricité », Paris, Heures de France.
- **GAUMET S.** (2014), « Approche psychomotrice de la personne obèse », De Boeck, Solal.
- **GIROMINI F.** (2014), « Giselle Soubiran, des fondements à la recherche en psychomotricité », Paris, De Boeck, Solal.
- **GRIM O.** (2000), « Du monstre à l'enfant – Anthropologie et Psychanalyse de l'infirmité », Paris, CTNERHI.
- **GUIOSE M.** (2007), « Relaxations thérapeutiques », Paris, Heures de France.
- **JAQUET C., NEVEU P., PIREYRE E.W., de SAINTE MARÉVIELLE F., SCIALOM P.** (2014), « Les liens corps esprit - Regards croisés à partir de cas cliniques », Dunod.
- **JOLY F.** (2003), « Jouer... Le jeu dans le développement, la pathologie et la thérapeutique », In Press Edition.
- **LABES G., DEVEYLE P.** (2009), « Emotions et Sentiments – Images, corps et langage », Editions du Papyrus.
- **LABES G., JOLY F.** (2008), « Julian de Ajuriaguerra et la naissance de la psychomotricité, vol. 1 : Corps, tonus et psychomotricité », Editions du Papyrus.
- **LABES G., JOLY F.** (2009), « Julian de Ajuriaguerra et la naissance de la psychomotricité, vol. 2 : Psychopathologie développementale et troubles psychomoteurs », Editions du Papyrus.
- **LABES G., JOLY F.** (2010), « Julian de Ajuriaguerra et la naissance de la psychomotricité, vol. 3 : Entre inné et acquis : le bébé et le développement précoce », Editions du Papyrus.
- **LESAGE B.** (2006), « La danse dans le processus thérapeutique – Fondements, outils et clinique en danse thérapie », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **LESAGE B.** (2012), « Jalons pour une pratique psychocorporelle : Structure, étayage, mouvement et relation », Broché.
- **PIREYRE E.W.** (2011), « Clinique de l'image du corps - De la pratique aux concepts », Broché.
- **POTEL C.** (2006), « Corps brûlant, corps adolescent – Des thérapies à médiations corporelles pour les adolescents ? », Ramonville Saint-Agne, Érès.
- **POTEL C.** (2010), « Psychomotricité : entre théorie et pratique », Edition in press.
- **POTEL C.** (2010), « Être psychomotricien, Un métier du présent, un métier d'avenir », Edition Érès.
- **ROBERT-OUVRAY S.** (2007), « L'enfant tonique et sa mère », Desclée de Bower.

STAGIAIRE PRIS EN CHARGE PAR SON EMPLOYEUR

Remettez à votre employeur le **bulletin de demande de convention de formation professionnelle** en ayant pris soin de **compléter la partie STAGIAIRE au préalable**. Votre employeur doit remplir le bulletin dans son intégralité et nous le retourner par courrier ou par mail. Dès réception nous lui transmettrons la convention de formation professionnelle accompagnée du programme de la formation et du règlement intérieur. Votre inscription sera définitive dès réception par l'A.F.P.U.P. d'un exemplaire de la dite convention dûment complétée par votre employeur. Elle vous sera confirmée par mail.

STAGIAIRE EXERÇANT EN LIBÉRAL ET BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE PAR LE FIF PL

Après avoir pris connaissance du programme de la formation et de notre règlement intérieur, faites-nous parvenir le **bulletin de demande de convention de formation professionnelle** dûment complété et signé. Dès réception nous vous transmettrons la convention de formation professionnelle. Votre inscription sera définitive dès réception par l'A.F.P.U.P. d'un exemplaire de la dite convention dûment complétée et du versement d'une somme correspondant à 30% du montant de la prestation de formation. Elle vous sera confirmée par mail. Le solde de la formation est à régler au premier jour de celle-ci. Les arrhes et le solde seront encaissés au terme de la formation.

STAGIAIRE À TITRE INDIVIDUEL

Après avoir pris connaissance du programme de la formation et de notre règlement intérieur, faites-nous faire parvenir le **contrat de formation professionnelle** dûment complété et signé. Si vous êtes jeune diplômé (3 premières années à compter de la date d'obtention de votre diplôme) ou chômeur (attestation pôle emploi datée du mois du début à la formation) pensez à joindre les justificatifs afin de bénéficier du tarif préférentiel. Votre inscription sera définitive dès réception par l'A.F.P.U.P. de votre contrat de formation professionnelle et des arrhes. Elle vous sera confirmée par mail. Le solde de la formation est à régler au premier jour de celle-ci. Les arrhes et le solde seront encaissés au terme de la formation.

ENVIRON UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION

Nous vous adressons par mail la convocation reprenant toutes les informations pratiques (confirmation des dates, horaires, adresse exacte, l'équipement à prévoir). Nous vous demandons d'en accuser réception.

EN FIN DE STAGE

Vous complétez l'évaluation de la formation. Une attestation de fin de formation vous est remise et une attestation de présence vous sera adressée à vous et/ou à votre employeur.

ADHÉSION À L'A.F.P.U.P.

Elle n'est pas obligatoire mais vous permet de bénéficier d'une réduction lorsque vous financez VOUS-MÊME votre formation. Pour adhérer, adressez-nous un mail à secretariat@afpup.com et nous vous transmettrons le bulletin d'adhésion accompagné du règlement intérieur et des statuts de l'association. Vous devrez alors nous retourner le bulletin d'adhésion complété et signé accompagné de la cotisation fixée à 10€ pour l'année 2014

FORMATIONS EN INTRA

A votre demande nous pouvons organiser des formations au sein de votre institution.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter par mail à secretariat@afpup.com

BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE À REMPLIR DANS SON INTÉGRALITÉ

STAGIAIRE

Nom (Melle, Mme, M.)..... Prénom.....
Adresse personnelle
.....
Portable..... e-mail.....
Profession..... Année d'obtention du diplôme :
Numéro ADELI ou RPPS :

FORMATION DEMANDÉE

Dates..... Coût € T.T.C.

ÉTABLISSEMENT

NOM ou raison sociale.....
Service.....
Adresse.....
.....
Organisme et adresse de facturation si différente :
.....
Nom du correspondant formation (Melle, Mme, M.).....
Téléphone..... e-mail.....

Merci de nous fournir l'ensemble des informations ci-dessous indispensables à la prise en compte de votre demande.

Règlement de la formation à l'A.F.P.U.P. proviendra directement :

De l'établissement

Des pouvoirs publics pour la formation de leur agent

- ANFH, Hôpital Public
- Conseil Régional
- Pôle Emploi
- Département, Commune

D'un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) :

- Au titre du plan de formation
- Au titre de la professionnalisation et du droit individuel à la formation
- Au titre du congé individuel de formation

Nom de l'OPCA :

Du professionnel exerçant en libéral et bénéficiant d'une prise en charge par le FIF PL

Fait à
le
Nom du responsable.....
Signature et cachet de l'établissement

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE À REMPLIR DANS SON INTÉGRALITÉ

Entre les soussignés :

1) Organisme de Formation : **Association pour la Formation Post-Universitaire en Psychomotricité - 91, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS**
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75218 11 75 auprès du préfet de région Ile-de-France

2) Stagiaire : NOM : Prénom :
Adresse :
Tel Portable : e-mail :
Profession : Année d'obtention du diplôme : N°ADEU ou APPS :

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L 6353-3 et suivants du Code du Travail.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

En exécution du présent contrat, l'A.F.P.U.P. s'engage à organiser l'action de formation prévue à l'annexe ci-jointe et intitulée..... dans les conditions fixées par les articles suivants.

ARTICLE 2 : NATURE, CARACTÉRISTIQUES ET CONDITIONS DE L'ACTION DE FORMATION

1) L'action de formation envisagée entre dans l'une des catégories prévues à l'article L6313-1 et suivants du code du travail.

Il revient au stagiaire signataire d'identifier la catégorie en cochant la case correspondante :

Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

2) Dates : Lieu :

3) Sa durée est fixée àheures.

4) A l'issue de la formation, une attestation de présence et une attestation de fin de formation seront délivrées au stagiaire.

5) Le contenu de l'action de formation, ses objectifs, la méthode pédagogique, le niveau de connaissance préalable nécessaire avant l'entrée en formation, les effectifs concernés, les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens techniques et pédagogiques, les modalités de sanction de la formation, les diplômes, titres ou références des formateurs figurent en annexe du présent contrat dans le programme de la formation qui se trouve également dans la brochure de l'A.F.P.U.P..

6) Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation : Une feuille d'embarquement devra être signée conjointement par les stagiaires et le formateur par demi journée de formation.

7) Par ailleurs, ces éléments contenus dans le programme de la formation associés au règlement intérieur de l'A.F.P.U.P. ont été remis au stagiaire avant de souscrire au dit contrat. Le stagiaire déclare avoir pris connaissance et adhérer au règlement intérieur avant de souscrire au contrat.

ARTICLE 3 : DÉLAI DE RÉTRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. L'inscription définitive n'intervient qu'après la signature du présent contrat et à l'expiration du délai de rétractation.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- Le prix de l'action de formation est fixée à€ T.T.C*. Le stagiaire s'engage à verser :

la totalité du prix susmentionné, OU

une partie du prix susmentionné à hauteur de€ T.T.T.*, la différence d'un montant de€ T.T.T.*.

est acquittée par (nom et adresse de l'organisme)

Les modalités de paiement de la somme de€ T.T.T.* incombant au stagiaire sont les suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 3 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de€ T.T.T.*.

Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû par le stagiaire. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire d'un montant de€ T.T.T.* sera effectué, pour des raisons pratiques, le 1er jour de la formation mais encaissé après la réalisation effective de l'action de formation suivie par le stagiaire. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalité de retard fixé au taux de 15%. Art D 444-5 du Code du Commerce. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 €.

ARTICLE 5 : INTERRUPTION DU STAGE

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Si la formation est débutée : maintien du règlement de la totalité de la formation au titre de dédommagement.

- Si la formation n'est pas débutée : retenue des arrhes au titre de dédommagement.

Ces sommes n'étant pas alors imputables au titre de la formation professionnelle.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. L'A.F.P.U.P. se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation.

En cas d'annulation de l'action de formation du fait de l'A.F.P.U.P. les arrhes seront restituées.

ARTICLE 6 : DATE D'EFFET ET DURÉE DE LA CONVENTION

Le présent contrat prend effet à compter de la signature par le stagiaire pour s'achever au 31 décembre 2015. Les actions de formation doivent se dérouler au cours de cette période de validité.

ARTICLE 7 : DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à, le

Pour le stagiaire (Nom, prénom et signature)

Pour l'organisme de formation A.F.P.U.P.

A.F.P.U.P. – Institut de Formation de Psychomotricité
91, bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tel : 06 62 21 17 54 – Courriel : secretariat@afpup.com
Association loi 1901 - N° SIREN-SIRET : Néant - Code APE : Néant

secretariat@afpup.com
Téléphone : 06 62 21 17 54

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.F.P.U.P.



Les articles formulés ci-dessous répondent à l'obligation d'informer le stagiaire du règlement intérieur propre à l'organisme de formation conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-15 du Code du Travail.

PRÉAMBULE

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'A.F.P.U.P. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Le stagiaire doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

ARTICLE 2 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun de veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le formateur.

Lorsque les actions de formation ont lieu dans des locaux mis à la disposition de l'A.F.P.U.P. se sont les mesures d'hygiène et de sécurité du règlement intérieur de l'établissement qui accueille la formation qui s'appliquent.

ARTICLE 3 – CONSIGNES D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et les issues de secours sont affichés dans les locaux mis à disposition pour la formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du formateur ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter le formateur.

ARTICLE 4 – BOISSONS ALCOOLISÉES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogues ou de boissons alcoolisées dans les locaux mis à disposition pour la formation est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de participer à la formation en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues.

ARTICLE 5 – INTERDICTION DE FUMER

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de la structure dans laquelle se déroule la formation.

ARTICLE 6 – ACCIDENT

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail avertit immédiatement le formateur qui entreprend les démarches appropriées en matière de soins et en avertit le responsable de l'organisme de formation qui réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : RÈGLES GÉNÉRALES

ARTICLE 7 - INSCRIPTION

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un niveau de connaissance en tant que pré-requis décrit dans le programme de la formation.

Pour des raisons pédagogiques, chaque participant doit s'inscrire à la formation dans sa globalité. Nous demandons donc à chaque personne de s'engager, à la condition qu'elle soit disponible, sur l'ensemble de la formation sélectionnée.

Les objectifs, la méthode pédagogique, le contenu détaillé, les moyens techniques et pédagogiques, les pré-requis, les modalités de sanction de la formation figurent dans le programme de la formation contenu dans la brochure de l'A.F.P.U.P.. Le stagiaire en a pris connaissance avant son inscription.

Les stagiaires par leur participation à une formation confirment leur adhésion à l'action de formation professionnelle continue et reconnaissent que leur objectif poursuivi concerne l'adaptation et le développement de compétences professionnelles ou l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances.

ARTICLE 8 - RÈGLES DIVERSES

L'ensemble des cours, documents, textes mis à la disposition des stagiaires sous forme de documentations pédagogiques ne peuvent être repris ou modifiés en dehors d'une utilisation privée sans autorisation de l'A.F.P.U.P.

Chaque stagiaire doit assumer la prise en charge de son assurance «responsabilité civile» pendant la durée du stage. Les stagiaires sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et des dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres.

En cas de perturbation du déroulement de la session de formation ou de sa durée pour cas de force majeure (grève des transports, intempéries, maladie du formateur...), l'A.F.P.U.P. se réserve le droit d'annuler le stage et de le reporter à une date ultérieure. En cas de force majeure et selon ses possibilités, l'A.F.P.U.P. s'engage à remplacer un formateur qui ne pourrait assurer sa prestation par un autre formateur de valeur pédagogique équivalente.

ARTICLE 9 - ASSIDUITÉ DU STAGIAIRE EN FORMATION

Article 9.1. - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'A.F.P.U.P.. Le non respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 9.2. - Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. Cette information sera indiquée sur l'attestation de présence envoyée ensuite au financeur.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'A.F.P.U.P.



Article 9.3. - Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, ce qui correspond dans la plupart des cas à chaque demi-journée de formation.

Afin d'améliorer la qualité de ces stages, il peut être demandé aux stagiaires de réaliser une évaluation de la formation et de son organisation.

À l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation.

Une attestation de présence au stage sera transmise au stagiaire suite à la formation. Cette attestation de présence et/ou feuille d'émargement sera également adressée selon le cas, à son employeur/administration et/ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'A.F.P.U.P. les documents qu'elle doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage ...).

ARTICLE 10 – ACCÈS AUX LOCAUX DE FORMATION

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'A.F.P.U.P. le stagiaire ne peut : entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation, y introduire, y faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à la formation, procéder dans ces derniers à la vente de biens ou de services.

ARTICLE 11 - TENUE

Le stagiaire est invité à se présenter à la formation en tenue vestimentaire correcte. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être transmises au stagiaire pour des formations requérant un travail corporel particulier.

ARTICLE 12-- COMPORTEMENT

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et du bon déroulement des formations.

ARTICLE 13 – UTILISATION DU MATÉRIEL

Sauf autorisation particulière du formateur, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 14-- SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le responsable de l'A.F.P.U.P. ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du stagiaire salarié ou l'administration de l'agent stagiaire ;
- et/ou le financeur de la formation de la sanction prise.

ARTICLE 15 - GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 15.1. - Information du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci n'ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 15.2. – Convocation pour un entretien

Lorsque le responsable de l'A.F.P.U.P. ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :

Il convoque le stagiaire – par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge – en lui indiquant l'objet de la convocation ; la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou membre de l'organisme de formation.

Article 15.3. – Assistance possible pendant l'entretien

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix.

Le président de l'A.F.P.U.P. ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 15.4. – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

L'adhésion par le stagiaire au présent règlement intérieur entérine son inscription à la formation.